

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS: Elus municipaux : Annick DEFAYE (Co-Présidente Élu(e)), Jacques TAPIN et Amaury BREUILLE, Adjoints au Maire, Elisabeth BEAUVAIS, Virginie LEONARD et Denis THOMMEROT, Conseillers municipaux.

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Philippe AUBINEAU, Marie-Cécile BALOGÉ, Michel BARRE, Joël CHATE, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Henry GARNAUD, Stéphanie GILA, Marie-Joséphine GOY, Magali HAUTENAUVE, Marie-Paule MILLASSEAU, Pascale RIVAUD, Laurent SARRAUD, Jean-Claude SIGOIGNE, Michèle VALIN, Roselyne VILLEMUR.

Excusés : Pilar BAUDIN et Franck MICHEL, Adjoints au Maire, Marc BILLARD, Claude DUCORNETZ, Eric FOUCAUD, Gérard GOY, Odile HILLERET-MENARD, Thierry HOSPITAL, Régis MOINARD, Bernard PENICAUD, David PICARD, Marie-Françoise PRONOST, Claude RAYMOND, Stéphane RAYNEAU, Claudette SIMONNET, Christine UBERTI, Pierre VALENTIE.

Agents municipaux : Eve-Marie Ferre, Bureau d'études espaces verts (Direction des Espaces Publics), Jean-Marc CAILLEAUD, responsable de la gestion des espaces verts et sportifs (Direction des Espaces Publics) et Bénédicte GABRIEL, Direction des Vies participatives.

Public : 5 personnes (dont 3 résidents du Foyer des Genêts) + 1 journaliste

Accueil des participants par les co-présidentes. Marylène FOURNIER rappelle l'ordre du jour :

1/ Point sur les projets des groupes de travail / commissions

- 1/ Aire de jeux de Massujat : présentation d'aménagement pour la 3ème tranche**
- 2/ Vivre ensemble : avancées du projet « Partage de la rue »**
- 3/ Vie quotidienne : point sur les dossiers en cours**
- 4/ Ecologie urbaine : retour sur le « Troc au jardin » 17 octobre + autres projets**

2/ Présentation de la gestion différenciée des espaces verts de la Ville

Présentation par Jean-Marc CAILLEAUD, A. BREUILLE et V. LEONARD

3/ Informations diverses d'actualité

1/ Point sur les projets des groupes de travail / commissions

1/ Aire de jeux de Massujat : Présentation d'aménagement pour la 3ème tranche

A. DEFAYE remercie Eve-Marie FERRER d'être venue présenter au Conseil de quartier la proposition d'aménagement de la 3^{ème} tranche de Massujat. Le projet présenté fait suite à 2 rencontres du groupe de travail avec le Bureau d'études :

- En novembre 2010 : cette rencontre a permis la définition commune des besoins exprimés à la fois par le Conseil de quartier et par le CSC de Goise-St Florent en terme d'aménagement.
- En janvier : la réunion a consisté en la présentation par le Bureau d'études de la traduction technique des demandes. Le groupe de travail a fait quelques propositions sur le projet initial. C'est le projet amendé qui est présenté.

E-M FERRER rappelle le contexte de l'aménagement de la 3^{ème} phase :

- la phase 1, aire de jeux pour 2-8 ans a été livrée fin mai 2010. Cet espace est un réel succès en termes d'équipements, de fréquentation,...
- la phase 2 où il est prévu un espace de loisirs plus léger, en direction plus particulièrement des pré-ados, consistera à implanter quelques structures de jeux adaptées à ce public sur un espace ouvert dont la qualité intrinsèque doit être conservée (espace qui prête naturellement au jeu).
- la phase 3 consiste à assurer le prolongement d'une liaison douce pour rejoindre la rue de Romagné, en travaillant sur le réagencement paysager de la zone naturelle humide (pour répondre aux demandes du CSC et du Conseil de quartier).

1/ Etat des lieux

Description de l'existant (cf. : vue aérienne) :



- Une liaison douce aménagée relie la rue de Massujat au boulodrome, en longeant le parking et une première noue, sur un sentier bordé d'une allée saules très resserrés. Cette liaison piétonne et cyclable se termine sur le boulodrome.
- Entre le potager et le boulodrome, on remarque une trace, cheminement piéton et cyclable, passant par-dessus une seconde noue plus simple à franchir, et créé par les usagers eux-mêmes. L'existence de ce sentier confirme l'intérêt d'officialiser le prolongement du chemin jusqu'à la rue de Romagné.

2/ Orientations d'aménagement

4 orientations ont été retenues avec le groupe de travail :

1/ Assurer le prolongement de la liaison douce en confortant le sentier existant,

2/ Proposer un traitement paysager de la zone tampon entre le CSC, l'aire 2-8 ans, le potager et le boulodrome,



3/ Pour répondre à la demande du CSC, réaliser un éclaircissement de l'écran végétal (l'allée de saules) qui sépare le CSC de la zone humide naturelle.

4/ Planter 4 arbres (*a priori* des frênes) sur la zone humide naturelle pour créer un terrain de football en herbe. Ce type d'aménagement existe déjà à l'îlot Verrier et au Parc du Grand feu.

3/ Esquisse de l'avant-projet (voir plan page suivante)

Le Bureau d'études espaces verts a travaillé sur ce projet en conservant la logique de ne pas suraménager l'espace comme il a été convenu avec le groupe de travail.

Description des propositions d'aménagement :

Au niveau du CSC, il est proposé d'éclaircir l'allée de saules en les remplaçant par des massifs couvre-sol et de créer un franchissement de la noue avec une buse en béton sur laquelle sera posée une passerelle en bois d'une largeur suffisamment confortable (2,5 m) pour s'affranchir de garde-corps (il est juste proposé d'installer sur la passerelle des chasse-roues).

Cette passerelle constitue le point de départ de la liaison piétonne et cyclable, répondant aux normes de la loi handicap (5% maximum de pente) sur une largeur de 2,5 m qui rejoint la rue de Romagné. La seconde noue ne nécessite pas d'aménagement particulier, étant donné sa facilité de franchissement. Il est proposé plusieurs bandes boisées notamment pour effectuer un écran au niveau du lotissement où certaines habitations seraient en vis-à-vis direct avec la liaison. Le revêtement sera réalisé en grave calcaire compactée.

Autour du potager et du boulodrome, il est proposé un accompagnement végétal avec des arbres, des arbustes, des graminées adaptés au milieu humide. 4 frênes seront plantés pour le terrain de football et quelques bancs et corbeilles (style mobilier urbain de la ville) seront implantés à proximité mais également à la sortie de la liaison au niveau de la rue de Romagné.

Éléments de la palette végétale :

- Arbres : frêne, dont frênes dorés plus rares à Niort, saule blanc, peuplier tremble.
- Arbustes : viorne obier, aubépine, saule (pourpre, marsault, cendré).
- Graminées (adaptées aux zones humides) : Eriophorum, carex, Miscanthus,...



Estimation du coût du projet :

- Travaux préliminaires et préparatoires : 7 500 € HT
- Travaux de voirie et de franchissement de noues : 12 600 € HT
- Travaux d'espaces verts : 18 500 € HT
- Travaux de mobilier urbain : 3 200 € HT

TOTAL : 41 800 € HT, soit 50 000 € TTC de travaux, soit 51 500 € TTC de coûts d'opération (dont frais de publicité)

Rétro-planning :

- Février : finalisation du Dossier de consultation des entreprises
- Mars : Consultation
- Mi-avril : Attribution du marché
- Mi-mai : Démarrage des travaux

Esquisse de l'avant-projet de la 3^{ème} tranche



Questions et réactions des conseillers et du public :

- *Le groupe de travail précise que toutes ses demandes ont été retenues.*

- *Si les travaux démarrent en mai, les arbres seront-ils plantés à l'hiver ?*

E-M. FERRER : Oui, la plantation des arbres est toujours prévue en fin d'automne, début d'hiver. De plus pour chaque arbre nouveau planté, le fournisseur a une obligation de suivi et de soin pendant une année.

- *Pourrait-on implanter une poubelle au milieu du chemin ?*

J-M CAILLEAUD : Il n'est pas opportun sur un site naturel comme l'aire de Massujat de suraménager, dans ce type d'espaces, les équipements mobiliers représentent une pollution visuelle. De plus, il est important d'avoir en tête que toute poubelle implantée nécessite d'être vidée régulièrement, ce qui implique des moyens humains. J-M. CAILLEAUD propose de voir si, à l'usage, une poubelle supplémentaire sera nécessaire.

M. FOURNIER propose le vote du financement au Conseil de quartier : il s'agit de la prise en charge intégrale du projet à hauteur de 51 500 €, ce qui représente la moitié de l'enveloppe d'investissement pour l'année. Au regard du rétro-planning, un projet d'aménagement de l'ampleur de la 3ème tranche de Massujat demande 8 à 10 mois entre la demande initiale et la livraison finale : si le budget est voté, l'aménagement sera réalisé sur l'année 2011.

Vote : sur 18 conseillers : Pour : 18 / Abstention : 0 / Contre : 0.

A. DEFAYE remercie les conseillers de quartier qui s'investissent depuis plusieurs années sur l'aménagement de Massujat.

2/ Vivre ensemble : avancées du projet « Partage de la rue »

- Réveillon solidaire du 31 décembre au CSC 2 Champs (Par P. RIVAUD)

A l'occasion du 31 décembre dernier, le CSC a organisé un réveillon solidaire. Une centaine de personnes étaient présentes. Les participants sont repartis très satisfaits. Le CSC a bénéficié d'un reportage sur France 3 lors de la journée de préparation (le 31 décembre) diffusé le soir même.

Avec un budget global de 8 280 €, réparti de la manière suivante :

- produits alimentaires pour confection du repas de réveillon. Les organisateurs ont privilégié les commerçants du quartier pour les commandes (boulangers, superette,...) : 3000 €
- une animation DJ + un spectacle de magie : 1000 €
- des fournitures pour le réveillon : 700 €
- l'élaboration de supports de communication : 500 €
- + valorisation de la masse salariale du CSC : 2880 €

Le projet a été soutenu par : la Fondation de France (2400€), un fonds d'aide de l'Ensemble Socioculturel Niortais (500€), le Crédit Mutuel (500€), la Ville de Niort (2880€ de valorisation des salaires des employés du CSC).

Enfin, chaque participant a contribué au repas à hauteur de 10€ (840€).

Le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot a participé au projet en assurant le financement de l'animation de la soirée par un magicien et un Disc-jockey, à hauteur de 1000 € (sur les crédits 2010). Le bureau avait proposé cette participation en vue de soutenir une initiative solidaire et un projet travaillant sur les liens intergénérationnels. Le vote avait été réalisé par mail à la mi-décembre : Sur 43 conseillers, 24 réponses se sont réparties de la sorte : 23 pour 1 contre.

M. FOURNIER revient sur le choix pris par le bureau de réaliser le vote par mail : au regard du calendrier des Conseils de quartier qui arrêtaient la possibilité de voter l'utilisation de crédits du conseil au 14 octobre (dernière réunion en séance plénière pour l'année 2010 à Goise-Champommier-Champclairot), il a été décidé de trouver une solution plus souple et plus réactive (le vote par mail), notamment pour les crédits de fonctionnement.

- « **Partage de la rue** » - **mercredi 6 avril 2011– 10h-18h – Stade Pissardant**

L'objectif du projet consiste à aborder les questions de circulation et de déplacement et sensibiliser les différents usagers du plateau de Champommier à la question du partage de la rue. Les membres de la commission vivre ensemble ont imaginé un programme d'animations et d'atelier sur ce thème en lien avec de nombreux partenaires.

10h Inauguration et ouverture au public et lancement de tous les ateliers et animations en continu :

- **Prévention MAIF** : Simulateur deux roues, lunettes alcoolémie + dvd / Quiz sécurité routière, réactiomètre + minikart (à noter que le financement de l'animation minikart est directement pris en charge par Prévention MAIF pour un montant de 200€).
- **Prévention MACIF** : Voiture tonneau / Simulateur symbolique, utilité, fonctionnement de la ceinture de sécurité / Comment charger un véhicule ? Comportement dans les autocars en ateliers pendant la journée / distribution de documentation
- **Police Nationale** : Film-tests stupéfiants / Animation-débat avec la Préfecture
- **Protection civile** : Atelier secouriste avec pratique (premiers secours, défibrillateur.....) / Assure la sécurité sur la journée.
- **CSC** : vente de jus de pomme + captation vidéo de l'événement toute la journée
- Présence du **cascadeur** sur toute la journée
- **Centre de secours – SDIS 79** : Présence de pompiers tout l'après-midi

11h Projection de 3 films (en lien avec la mission Prévention routière de la Préfecture des Deux-Sèvres). Cette première projection sera réservée aux lycéens, certains enseignants du lycée G. Barré vont préparer cette rencontre en amont avec leurs classes.

14h30 Reconstitution d'un accident avec intervention des services de secours (pompiers)

16h30 Projection de 3 films (en lien avec la mission Prévention routière de la Préfecture des Deux-Sèvres)

Les partenaires de l'événement :

- Lycée professionnel G. Barré est le partenaire privilégié de l'événement (co-organisateur).
- Autres partenaires : Préfecture 79 / Police Nationale / Prévention MAIF / L'automobile Club 79 / Cascadeur / MACIF Prévention / Protection civile / Pompiers de Niort / l'association de Roller de Niort (à confirmer) / le CSC des Chemins Blancs / le CSC Champommier-Champclairot / l'AFPA.

COUT GLOBAL (prise en charge totale par le CQ)

Voiture Tonneau (Automobile club 79 + Prévention MACIF)	500,00 €
Cascadeur	1 480,00 €
Vite abris - Ville de Niort	- €
Installation – sécurisation du site - Ville de Niort	- €
Prestation Protection Civile	200,00 €
Pot remerciements partenaires + public	500,00 €
Gardiennage tivolis	1 000,00 €
Repas partenaires lycée G Barré	245,00 €
Dépenses divers	575,00 €

TOTAL	4 500,00 €
--------------	-------------------

Communication prévue pour l'événement :

- Réalisation affiches et flyers (diffusion CSC, établissements scolaires, Comités d'entreprise, sur le quartier,...), le visuel est en cours de création.
- Article dans le Vivre à Niort d'avril,
- Information radio et presse locale, éventuellement France 3 Poitou-Charentes

A la demande des membres du groupe de travail, M. FOURNIER propose le vote du Conseil de quartier pour le financement du projet à hauteur de 4500 € sur les crédits de fonctionnement 2011. Vote : sur 18 conseillers : Pour : 18 / Abstention : 0 / Contre : 0.

Les membres du groupe de travail indiquent qu'ils auront besoin de volontaires le jour J pour participer à l'organisation de l'événement et font appel aux conseillers de quartier. Enfin, le seul regret énoncé concernant cet événement est de n'avoir pas réussi à mobiliser le lycée P. Guérin.

A. DEFAYE félicite les membres de la commission « Vivre ensemble » pour leur engagement dans ce projet.

3/ Vie quotidienne : Point sur les dossiers en cours

- Acquisition de 3 Cabanes à vélo à l'École maternelle Jean Jaurès :

Demande d'installation relayée par la direction Patrimoine et Moyens pour libérer une salle d'activités et lui attribuer une autre utilisation. Sur 43 conseillers, 25 réponses pour.

Le projet a été financé sur les crédits d'investissement disponibles 2010 pour un montant de 6000 € TTC, la pose sera réalisée par la régie Patrimoine et moyens au printemps 2011.

Il est rappelé que ce financement était une mesure dérogatoire aux principes d'utilisation des crédits d'investissement : en effet le financement d'équipements scolaires devrait être pris directement en charge sur le budget de la ville sans passer par les crédits de quartier.

A cette occasion, il a été évoqué l'idée de généraliser les parkings à vélos sur l'ensemble du quartier à des endroits stratégiques comme devant les commerces, les établissements recevant du public,... Il est proposé que la commission Vie quotidienne assure le recensement des lieux potentiels pour les soumettre au Conseil de quartier et les relaye également au niveau de la Commission inter-quartiers « Vélos et pistes cyclables » qui se réunira le 15 février prochain.

- Question de l'avenir de l'ex-Mairie de quartier :

Lors de la dernière réunion de la commission, il a été fait un point sur l'avenir de l'ex-mairie de quartier (son fonctionnement, les propositions d'utilisation,...)

Les membres de la commission se posent de nombreuses questions, sans réponse... Les idées fortes qui ressortent : faire de cet espace un lieu convivial, un relais bibliothèque, un lieu d'exposition (pour les écoles, CSC, artistes du quartier),... tout en restant le lieu dans lequel les conseillers de quartier peuvent se réunir pour leurs réunions de commission, bureau,...

Toutefois, les questions de fonctionnement et d'organisation se posent : gestion du planning, des clés, de l'entretien,... Aujourd'hui, c'est la Direction des Vies participatives qui assure cette gestion.

Les conseillers souhaiteraient savoir ce que la municipalité souhaite faire de cet espace.

- Abords de l'école Jean Jaurès :

Les services techniques ont rencontré la directrice de l'école pour clarifier la demande de l'établissement. Elle ne consiste qu'à réagencer les places de stationnement TPMP devant l'école afin de mieux prendre en compte les besoins. Le Bureau d'études prévoit donc cet aménagement prochainement.

Concernant la demande émanant plus spécifiquement du Conseil de quartier, il serait nécessaire de préciser les besoins afin que le Bureau d'études puisse faire une proposition.

- Point sur les différents projets financés et/ou à l'initiative du conseil en 2010 :

1/ Rue de Champommier

Comme il avait été évoqué lors du dernier Conseil de quartier, la régie voirie doit gérer un problème de marché public pour les fournitures de ce chantier (notamment les potelets). Les

travaux ont été décalés au premier trimestre 2011, après la période de froid, peu propice aux travaux de peinture.

2/ Ouverture Gaillard / Abbé de l'Épée

La régie a reçu l'équipement et l'installation est prévue au début du 2^{ème} trimestre (courant mars).

3/ Allée des Capucines

La programmation des travaux est prévue au 2^{ème} trimestre et commencera par les marquages au sol (il est donc nécessaire d'attendre la fin de l'hiver).

- Proposition de la régie voirie

La régie voirie de la ville propose que les Conseils de quartier de Niort soient à l'origine du recensement des rues à rénover et à entretenir dans les quartiers pour lancer ces travaux dès 2011. La méthodologie est la suivante : il suffit de rédiger la liste des rues en définissant des priorités d'intervention.

Il est nécessaire d'avoir à l'esprit que ces rues seront traitées sauf contraintes éventuelles (si des travaux de réseaux, d'accessibilité, d'éclairage, etc. sont déjà programmés).

La commission Vie quotidienne se propose pour réaliser ce recensement. La Direction des Vies participatives rappelle juste qu'il ne s'agit que d'une demande d'entretien, de réfection de voirie et trottoirs.

- Point sur le plateau de Champommier :

M. FOURNIER rappelle qu'en fin 2009, quelques conseillers de quartier ont réalisé une visite sur site avec A. BREUILLE, A. DEFAYE et le responsable du Chef du service Aménagement de l'Espace Public, à la suite de laquelle les aménagements sur la rue de Champommier ont été proposés et validés.

Depuis, en mars 2010 s'est tenue une réunion avec l'ensemble des établissements publics concernés par un aménagement du plateau de Champommier (ville, CAN, département, Région, Education nationale). Le Conseil de quartier a eu peu de retours concernant cette rencontre.

M. FOURNIER propose de relancer les élus sur l'importance des déplacements dans ce secteur qui nécessite par conséquent des aménagements pour sécuriser les cheminements des piétons, des cyclistes. L'ensemble des conseillers est d'accord pour relancer la demande de prise en compte de ce dossier.

4/ Ecologie urbaine : Retour en sur le « Troc au jardin » 17/10 + autres projets

- Retour sur le troc-plantes dimanche 17 octobre (en images)

Le groupe de travail a comptabilisé un peu moins de participants qu'au premier troc-plantes (environ 70 personnes), ce qui s'explique par le fait qu'il se passait plusieurs événements sur Niort ce jour-là (Course de la Coulée verte notamment), les échanges se sont avérés très enrichissants et la journée a donc été une réussite. Les conseillers de quartier ont « semé des idées » !

Chaque participant est reparti avec un sac de BRF (bois raméal fragmenté).

- Point sur les nouveaux projets

Le groupe de travail souhaite créer une ou plusieurs prairies fleuries sur la rue Jean Chaptal. Les conseillers sont en contact avec Virginie LEONARD, conseillère municipale chargée des questions environnementales, JM. CAILEAUD adjoint au chef du service des espaces verts à la Direction des Espaces Publics de la ville ainsi qu'avec un enseignant du Lycée Paul Guérin qui gère le rucher à vocation pédagogique et environnementale de l'établissement.

En résumé, une prairie fleurie de 200 à 300 m² devrait germer en avril et fleurir en juin sur une pelouse du domaine public du quartier, dans la rue Chaptal.

De nombreux points ont été abordés : localisation exacte, choix du mélange de graines, financement (conseil de quartier), information et, si possible, implication des riverains... Il a

également été évoqué l'idée d'organiser un évènement festif autour de cette initiative pour inviter à réfléchir sur la biodiversité, l'utilisation des produits phytosanitaires,.....

La Direction des Vies participatives propose de rédiger une fiche de proximité pour le financement des graines et de l'évènement. Une enveloppe de 1000 € est votée à l'unanimité.

2/ Présentation de la gestion responsable des espaces verts à Niort

A. DEFAYE remercie V. LEONARD et JM CAILLEAUD d'être venus présenter cette action de la municipalité au Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot.

Avant de passer la parole à JM. CAILLEAUD, V. LEONARD indique que la mise en place de cette politique est le fruit d'une réflexion menée depuis plusieurs années avant sa mise en place en expérimentation sur les quartiers de Ste Pezenne et Nord. Il s'agit notamment de limiter l'utilisation des pesticides et produits phytosanitaires afin de préserver la qualité de l'eau, des sols et d'assurer une bonne santé aux agents municipaux et aux Niortais et usagers.

1/ Contexte et définition des objectifs

La gestion différenciée des espaces verts et naturels ou gestion responsable terme retenu pour la ville de Niort, s'inscrit dans la politique de développement durable et d'agenda 21 mené par la municipalité. La mise en œuvre de la gestion différenciée est l'outil nécessaire aux gestionnaires pour conduire et accompagner les objectifs définis tout en optimisant les moyens humains, économiques et techniques.

C'est un outil d'aide à la gestion qui permet de définir pour chaque espace son niveau d'entretien et les caractéristiques des interventions à réaliser, et d'aide à la conception qui doit permettre de fixer les orientations pour concevoir un nouvel espace.

La gestion responsable dans son volet socioculturel doit offrir aux habitants une diversité d'espaces verts grâce à des conceptions et à des entretiens différents et adaptés et répondre ainsi à un besoin de 'plus de nature en ville'.

Enfin, la gestion différenciée c'est aussi la mise en place raisonnée là ou c'est possible, d'un entretien plus naturel, plus écologique.

C'est une façon différente et plus harmonieuse de gérer les espaces verts, naturels et sportifs. Elle consiste à appliquer une intensité et une fréquence des prestations d'entretien différentes à chaque catégorie d'espace. C'est le respect de la particularité et de l'identité de chaque lieu. Un espace vert, qu'il soit naturel ou créé par l'homme est un lieu vivant, façonné au fil des ans par la main du jardinier qui lui donne sa force.

Les années 2006 et 2007 ont été mises à profit pour préparer techniquement le dossier avant la mise en œuvre sur le terrain. La préparation du dossier a consisté à :

- Etablir un plan de formation de l'ensemble des agents du service.
- Faire l'inventaire quantitatif et qualitatif des 650 sites gérés par le service.
- Classifier les différents sites dans les 8 classes définies et validées.
- Définir les prestations et les fréquences d'intervention pour chaque classe.
- Adapter le logiciel métier du service pour cette nouvelle méthode de gestion.

Pour cette phase de préparation, une participation des agents du service a été favorisée, afin de faire adhérer l'ensemble du personnel à ce projet de service. L'ensemble des agents d'encadrement et techniques ayant été formés avant la mise en oeuvre de cette nouvelle gestion, l'implication de tout le service dans la détermination des nouvelles pratiques à mettre en place est un élément incontournable de la réussite de ce projet.

Depuis mars 2008 et jusqu'à ce jour, la mise en œuvre de la gestion responsable est donc effective sur un secteur test qui correspond au territoire de l'équipe EV1 -Espaces verts 1-, c'est-à-dire les quartiers Nord et Sainte-Pezenne et un quart du centre-ville. Jusque-là, les

techniques d'entretien des sites étaient identiques pour chacun d'eux, sur l'arrosage, la tonte, l'utilisation d'engrais,... Il a donc été rédigé un cahier des charges pour chaque site, d'adapter le logiciel métier à ces nouvelles méthodes,...

Il a été déterminé 9 indicateurs d'impact qui permettent de mesurer de manière régulière les effets de la mise en œuvre de la gestion différenciée sur plusieurs aspects comme notamment la consommation en eau, la consommation de désherbants, la satisfaction du public,...

A partir de 2011, la gestion responsable se généralise sur l'ensemble du territoire niortais. JM CAILLEAUD indique qu'on ressent une forte motivation au sein du personnel du service des espaces verts et naturels.

En définitive, le service des espaces verts et naturels est revenu à des méthodes culturelles d'autrefois, la nature s'équilibre d'elle-même. Aujourd'hui, on constate une recrudescence de frelons asiatiques et de chenilles processionnaires sur Niort. Dans les années à venir, on constatera une augmentation des prédateurs de ces espèces.

Questions et réactions des conseillers et du public :

- *A-t-il été calculé les économies réalisées sur les 2 premiers quartiers ?*

JM. CAILLEAUD : Etant donné que la ville de Niort n'est engagée dans cette politique que depuis peu de temps, il est difficile d'avoir une mesure précise du coût. En effet, la mise en place de la gestion responsable a représenté des dépenses supplémentaires en termes de main d'œuvre, formation du personnel, d'acquisition de nouveaux équipements (pour le désherbage thermique, de le broyage des déchets verts en vue de leur valorisation,...) même si le service a fait des économies en achat de pesticides et d'engrais. Par exemple le désherbage des trottoirs représente 2 passages à l'année avec l'utilisation d'un désherbant chimique, 5 en pratiquant le désherbage thermique et il s'avèrerait démotivant à la binette.

Il est intéressant de noter que les fournisseurs commencent à réagir et à adapter leur offre.

Une autre solution consisterait à aider au changement des mentalités sur la notion d'herbes folles, autant pour les agents de la ville que pour les habitants. Aujourd'hui, les notions de prairies fleuries, de tontes tardives,... sont des termes connus des citoyens.

Enfin, la santé des agents et des animaux domestiques est un des aspects sur lequel la mise en place de la gestion différenciée a un des plus importants impacts. La Mutuelle des salariés agricoles (MSA) avait réalisé des statistiques qui prouvaient la plus forte propension des agriculteurs et jardiniers à être touchés par des cancers par rapport à de nombreuses autres branches professionnelles.

A. BREUILLE ajoute que cette démarche mise en œuvre par la ville pour l'ensemble des espaces verts dont elle assure la gestion doit être partagée avec tous les prestataires et les habitants de Niort que la municipalité associe au fur et à mesure.

En mars 2009, la ville a signé la charte « terre saine Poitou-Charentes » qui invite les communes et les établissements publics intercommunaux à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain en Poitou-Charentes. Cela implique d'intégrer cette notion à l'ensemble des activités de la ville, comme par exemple dans les cahiers des charges pour les nouveaux espaces verts, avec le service des sports, de poursuivre le travail mené avec les éco-animateurs sur les pratiques à adopter pour le jardinage,... La démarche peut aller jusqu'à travailler avec les jardineries dans la formation de leurs vendeurs pour la mise en valeur de produits non chimiques.

- *Dans la représentation commune, un espace vert propre est bien souvent riche en pesticides et par conséquent nocif pour la nature, la santé,...*

JM. CAILLEAUD rappelle que 95% des pesticides sont utilisés pour les terres agricoles et sur les 5% restants, 1/3 par les collectivités et 2/3 par les particuliers. Or à Niort, il est important d'avoir à l'esprit qu'il existe 3 captages pour l'eau potable sur le territoire de la ville.

- *Concernant les herbes qui poussent sur les trottoirs, certains conseillers indiquent qu'ils sèment des graines de vivaces le long des façades des bâtiments pour avoir des trottoirs fleuris. Or, dernièrement il semblerait que des agents de la ville ont enlevé toutes ces herbes et vivaces.*

JM. CAILLEAUD répond que l'entretien des trottoirs est réalisé par les agents du service de la propreté urbaine. Il suffirait de donner les noms des rues où cette pratique se fait pour en informer les agents en charge de ces secteurs.

* *Quelques données, références pour aller plus loin sur ce thème :*

- le site de la ville de Niort
- www.jardinonsaunaturel.org
- le numéro du mois de décembre de la revue « Age de faire » (article sur Azay-Le-Brulé)
- le film de JP JAUD « Nos enfants nous accuseront », qui traite entre autres le thème de la santé des agriculteurs et des jardiniers : <http://www.nosenfantsnousaccuseront-lefilm.com/>

3/ Informations diverses d'actualité

1/ Installation d'un portail Piscine de Champommier (CAN)

A l'occasion de la réunion du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot, les responsables des équipements sportifs de la CAN souhaitaient qu'il soit diffusé l'information suivante sur l'installation d'un portail à la piscine de Champommier :

« Afin de conserver les places de stationnement pour les usagers de la piscine, nous vous informons que, durant la période scolaire, le nouveau portail du parking de la piscine Champommier sera fermé chaque soir de la semaine à la fermeture de l'équipement et ouvert le matin ¼ d'heure avant le début des activités. Il restera ouvert le week-end. ».

Cette même information restera affichée durant quelques semaines à l'entrée de l'équipement.

2/ Guérite du Pont Inkermann (Intervention de D. FAUCHER)

Le patrimoine relatif à l'architecture militaire de la seconde guerre mondiale est quasi inexistant à Niort. Il en subsiste cependant au moins un vestige à l'extrémité Est du pont Inkermann, une petite guérite en béton qui servait d'abri à la sentinelle chargée de garder le pont et une partie des installations ferroviaires. D'autres constructions analogues existaient au niveau des voies et de la gare de Niort mais la rénovation et l'électrification du réseau lors de la mise en place du TGV dans les années 90 ont fait disparaître tous ces témoignages. Cette guérite est donc peut-être La guérite de tout Niort ! L'histoire s'apprend aussi par la fréquentation des traces qui perdurent et, s'agissant de la seconde guerre mondiale, la sauvegarde et la valorisation de la petite guérite prendraient tout leur sens si elle était mise en cohérence avec d'autres éléments niortais rappelant cette période.

Les conseillers s'accordent pour confirmer l'intérêt de travailler cette piste. Il est également proposé de tenter de mettre en valeur la mémoire des cheminots sur le quartier.

La Direction des Vies participatives informe les conseillers qu'il est proposé d'activer une commission inter-quartiers sur le thème de la Mémoire et du Patrimoine industriel. La valorisation de la guérite pourrait entrer dans le cadre des réflexions menées au sein de ce groupe de travail. Première réunion prévue le 10 février à 18h30 en mairie. Philippe AUBINEAU est d'accord pour participer à cette commission et un mail sera envoyé à tous les conseillers de quartier pour mobiliser une ou 2 personnes de plus.

3/ Information sur le projet de l'association Les Eclats « le Bal » en partenariat avec le CSC 2 Champs

Le CSC Champommier-Champclairot accueille en résidence la Cie Les Eclats pour monter un projet chorégraphique sur le thème du bal, avec un travail de collectage de la mémoire de la danse et du bal dans le quartier.

Il s'agit de permettre aux publics du quartier, quels qu'ils soient, une rencontre avec la danse en vue de proposer à ces publics de participer au processus de création d'un bal. Ce projet s'organise autour de plusieurs rencontres, les veillées (les 8 avril, 21 mai et 17 juin), pour assurer le collectage d'histoires, de danses et pour chanter et danser. La compagnie prévoit

également un travail avec 2 classes de l'Ecole Jean Jaurès et des associations d'aînés du quartier. Ce projet participatif amènera donc à la création d'une œuvre chorégraphique à l'occasion de la Fête du quartier le samedi 18 juin 2011.

Le CSC et l'association Les Eclats souhaiteraient réfléchir à un travail plus spécifique sur la question de l'intergénérationnel et souhaiteraient rencontrer le Conseil de quartier, et dans un premier temps la commission vivre ensemble.

4/ 2 Nouveaux membres au bureau

Lors du dernier Conseil de quartier il avait été proposé d'intégrer un ou 2 conseillers supplémentaires au bureau, à la suite du départ de Th WELTER. Mmes Marie-Cécile BALOGE et Arlette ESTOUP se sont portées volontaires et ont intégré le bureau le 9 décembre dernier.

5/ Retour sur l'assemblée plénière du 20/11

Les réactions :

- Il est évoqué le problème pour trouver le lieu de la rencontre, il serait bien de mieux communiquer à l'avenir si le lieu n'est pas habituel.
- Il a été apprécié l'investissement des organisateurs et intervenants qui a permis une information mutuelle pour les différents Conseils de quartier, les témoignages et la richesse des projets étaient très intéressants. Mais pourquoi ne pas avoir réalisé des documents plus fournis, en format vidéo par exemple ?
- Tous les conseillers ne sont pas en accord avec ces propos : lors de l'Assemblée plénière, on n'attend pas une vitrine des réalisations des conseils de quartier.
- Les résidents du Foyer des Genêts présents à l'Assemblée et à la réunion du Conseil de quartier ont apprécié ce temps de découverte mais aussi d'échange avec les conseillers, notamment pendant le temps du repas. En effet, cela a été l'occasion de proposer un après-midi convivial au foyer le dimanche 6 février.
- Lors de l'assemblée, il a été question du renouvellement des Conseils en juin 2011. Qu'en est-il ?

J. TAPIN répond que cette question sera débattue lors du prochain Comité consultatif inter-quartiers du 26 janvier. L'idée serait de trouver un moyen de rendre les conseils de quartiers plus ouverts, tout en offrant aux conseillers actuels la possibilité de poursuivre les actions pour les 3 prochaines années, afin de ne pas casser la dynamique lancée, notamment avec l'arrivée des crédits de fonctionnement qui ont permis des initiatives nouvelles.

Toutefois, il semble nécessaire d'intégrer des nouveaux par exemple en rendant possible l'intégration, lorsqu'elles le souhaitent, des personnes qui viennent régulièrement assister aux réunions au sein du public. J. TAPIN souhaiterait organiser à la rentrée scolaire 2011 un genre de forum des Conseils de quartier pour s'ouvrir sur de nouveaux Niortais.

M. FOURNIER ajoute qu'il peut être intéressant par conséquent pour les conseillers actuels d'aller à la rencontre des habitants du quartier, de rentrer en contact avec eux et les mobiliser dès maintenant pour le renouvellement. A noter qu'en septembre 2008, le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot comptait 45 conseillers et qu'aujourd'hui seule une bonne vingtaine continue à être active.

6/ Information sur les ateliers participatifs Agenda 21

***Vendredi 4 février à 20h : "Etre solidaire à Niort"**

Comment lutter contre les inégalités et les exclusions, permettre un accès au logement et aux soins pour tous, favoriser le lien entre les générations, encourager l'économie sociale et solidaire, promouvoir l'école et la réussite scolaire, compter sur l'insertion par l'emploi, ?...

*** Samedi 5 février à 9h : "Rendre Niort attractive et moteur de son développement"**

Comment permettre un accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux arts pour tous, rendre plus conviviaux nos espaces publics, développer le tourisme, les métiers du développement durable, les activités économiques, favoriser la place des jeunes ?,...

*** mardi 9 février à 20h : Vivre éco-responsable à Niort**

Comment réinventer nos modes de déplacements, promouvoir de nouvelles formes d'énergies, préserver nos ressources en eau, prévenir les risques de pollution, consommer responsable, s'éduquer au développement durable ?,...

*** vendredi 11 février à 20h : "Cultiver le cadre de vie niortais"**

Comment préserver notre biodiversité, protéger la Sèvre et le Lambon, valoriser notre patrimoine architectural et paysager, développer une urbanisation cohérente, préserver la tranquillité publique ?

*** samedi 12 février à 9h : "Tous impliqués dans l'Agenda 21"**

Comment élaborer une charte partenariale, mettre en place une concertation avec les citoyens, valoriser les réussites collectives et les coopérations entre les territoires ?

7/ Prochaines dates Conseil Municipal et du Conseil CAN

Conseil municipal

- Lundi 31 janvier à 18h
- Lundi 14 mars à 18h (débat d'orientations budgétaires)
- Lundi 28 mars à 18h (vote du budget primitif 2011)

Conseil de la CAN

- Lundi 24 janvier, 17h30 (Salle Polyvalente de Magné)
- Lundi 7 Mars 17h30 Conseil (Centre de rencontre de Noron à Niort)
- Lundi 11 avril 17h30 Conseil (Centre de rencontre de Noron à Niort)

8/ Prochaines dates prochaines dates du CQ

Bureaux, 115 rue de la Perche, 18h30

- Lundi 21 mars
- Mercredi 25 mai

Conseils de quartier, CSC Chemins Blancs de Goise-St Florent, 20h

- Mercredi 13 avril (remplace le mercredi 6 avril)
- Mercredi 22 juin

***Rappel « Partage de la rue »
Mercredi 6 avril, de 10h à 18h, Stade Pissardant***